CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 10 octobre 2012 (12.10) (OR. en)

14658/1/12 REV 1

CO EUR-PREP 37 POLGEN 163

NOTE

de:	la présidence
aux:	Coreper/Conseil des affaires générales
Objet:	*Rapport de la présidence* *Mise en œuvre des conclusions du Conseil européen - État des travaux*

Le présent rapport décrit l'état de mise en œuvre des orientations prioritaires données dans les conclusions du Conseil européen, et plus particulièrement des principales tâches devant être achevées avant la fin de l'année et pour lesquelles des travaux sont encore en cours. Le cas échéant, il indique également quelles sont les prochaines étapes et les intentions de la présidence.

Ce rapport est établi sous la responsabilité de la présidence, en vue de permettre au Conseil des affaires générales de jouer pleinement son rôle de coordination horizontale et d'apporter des éléments devant servir à préparer le Conseil européen d'octobre.

°

° °

QUESTIONS HORIZONTALES

1. **Cadre financier pluriannuel** - *en cours, devrait aboutir dans le délai prévu*
Le Conseil européen de juin a demandé que le cadre de négociation soit affiné, afin qu'un accord puisse intervenir avant la fin de 2012, et que les travaux sur les textes législatifs pertinents soient accélérés. Les travaux progressent au sein du groupe des Amis de la présidence, du Coreper et du Conseil des affaires générales en vue d'achever la mise au point du cadre de négociation pour le Conseil européen extraordinaire des 22 et 23 novembre; la présidence y insérera bientôt des fourchettes de chiffres. Le président du Conseil européen procédera à des consultations bilatérales en novembre. Parallèlement, des travaux intenses sur les négociations relatives aux 60 textes législatifs concernant ce sujet ont continué d'avoir lieu afin que des accords sur des orientations générales partielles puissent intervenir avant la fin de l'année. En outre, des "trilogues" informels ont été entamés avec le Parlement européen et la Commission, une démarcation stricte étant respectée entre les questions financières et non financières. L'objectif général reste d'avancer autant que possible sur l'ensemble de ces dossiers d'ici la fin de l'année, en vue de faciliter l'adoption en temps utile de la législation sectorielle pertinente.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

2. **Paquet législatif relatif à la surveillance budgétaire ("Two-pack") -** *"trilogues" en cours*
Le Conseil européen de mars a demandé que soient adoptées d'ici juin les deux propositions en suspens qui visent à renforcer encore la surveillance de la zone euro. Le Pacte pour la croissance et l'emploi fait également de ces propositions des priorités. Une orientation générale avait déjà été arrêtée par le Conseil en février; à la suite du vote à titre indicatif du Parlement européen en plénière intervenu en juin, des "trilogues" sont actuellement en cours afin qu'un accord en première lecture puisse intervenir avant la fin de l'année.

3. **Surveillance bancaire** - *travaux en cours au sein du Conseil*

Comme convenu lors du Conseil européen de juin, les travaux sur la proposition de la Commission relative à un mécanisme de surveillance bancaire unique, adoptée le 12 septembre, ont démarré (la proposition comporte un règlement principal confiant à la BCE des missions de surveillance et un deuxième règlement modifiant le règlement instituant l'ABE). Un groupe de travail ad hoc a été créé pour examiner ces questions. L'objectif de la présidence est de progresser rapidement afin qu'un accord puisse intervenir avant la fin de l'année et que le mécanisme de surveillance unique puisse être en place pour le 1er janvier 2013.

4. **Exigences de fonds propres** - *"trilogues" en cours*

Le Conseil européen de mars a demandé que l'on parvienne à un accord sur les propositions relatives aux exigences de fonds propres des banques d'ici juin 2012, sans perdre de vue l'objectif consistant à pouvoir disposer d'un corpus réglementaire unique et à assurer une mise en œuvre cohérente et en temps utile de Bâle III. Une orientation générale avait déjà été arrêtée par le Conseil en mai et des "trilogues" sont actuellement en cours avec le Parlement européen afin qu'un accord en première lecture puisse intervenir avant la fin de l'année.

5. **Directive concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID)** - *travaux en cours au sein du Conseil*

Le Conseil européen de mars a demandé que l'on parvienne à un accord sur les propositions concernant les marchés d'instruments financiers avant la fin de l'année, sans perdre de vue l'objectif consistant à pouvoir disposer d'un corpus réglementaire unique. Les travaux progressent au sein du Conseil et il semblerait qu'une orientation générale pourra être arrêtée avant novembre, ce qui permettra de lancer les négociations avec le Parlement européen à la fin de l'année.

6. **Agences de notation** - *"trilogues" en cours*

Le Conseil européen de mars a demandé que les modifications apportées au règlement sur les agences de notation de crédit soient adoptées dans les meilleurs délais. Une orientation générale avait été arrêtée par le Conseil en mai, et des "trilogues" sont actuellement en cours avec le Parlement européen. Un accord en première lecture semble pouvoir intervenir avant la fin de l'année.

7. Coopération institutionnelle pour la mise en œuvre du pacte - *travaux en cours*

Le Conseil européen de juin a demandé que la coopération entre les institutions soit améliorée afin d'assurer la mise en œuvre en temps utile des dispositions du Pacte pour la croissance et l'emploi qui nécessitent l'adoption de textes législatifs de l'UE. À cet égard, un projet de protocole d'accord entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission a été élaboré et approuvé au sein du Conseil en octobre; la présidence a transmis ce texte au Parlement européen.

8. Brevet - *contacts finaux avec le Parlement européen*

Le Conseil européen a demandé à plusieurs reprises qu'un accord intervienne sur le paquet relatif au brevet unitaire, qui se compose d'un règlement mettant en œuvre la coopération renforcée dans le domaine du brevet unitaire, d'un règlement sur les modalités applicables en matière de traduction et de l'accord sur une juridiction unifiée en matière de brevets.
Le Conseil européen de juin est parvenu à un accord sur la question du siège de la juridiction unifiée en matière de brevets et sur la suppression des articles 6 à 8 du règlement relatif au brevet unitaire. Des contacts ont actuellement lieu avec le Parlement européen en vue d'un accord sur le règlement relatif au brevet unitaire; le vote du Parlement européen en plénière pourrait avoir lieu en automne. L'adoption définitive du paquet et la signature de l'accord sur la juridiction unifiée en matière de brevets sont envisagées pour décembre.

9. Fonds de capital-risque et fonds d'entrepreneuriat social - *contacts finaux avec le Parlement européen*

Le Conseil européen a indiqué que les propositions concernant les fonds de capital-risque et les fonds d'entrepreneuriat social étaient des mesures prioritaires, sur lesquelles un accord aurait dû intervenir en juin 2012. Un accord provisoire (ad referendum) a été conclu le 28 juin 2012 avec le Parlement européen sous la présidence danoise, mais, par la suite, le Coreper n'a pas été en mesure d'accepter cet accord. La présidence chypriote s'emploie actuellement, avec les États membres et les autres institutions, à résoudre la dernière question en suspens (le régime fiscal des pays tiers éligibles). Cela permettrait d'adopter les propositions avant la fin de l'année.

10. **Règlement des litiges de consommation** - *"trilogues" en cours*
Le Conseil européen de mars avait fixé le délai d'adoption des règles en matière de règlement en ligne des litiges à juin 2012. Une orientation générale avait été arrêtée avant l'été, et des "trilogues" ont lieu actuellement avec le Parlement européen; l'objectif est qu'un accord en première lecture intervienne en décembre sur le paquet relatif au règlement extrajudiciaire des litiges et au règlement en ligne des litiges de consommation.

11. **Directive sur les normes comptables** - *les "trilogues" devraient commencer*
Le Conseil européen de mars avait demandé qu'un accord soit conclu sur la simplification des obligations comptables avant fin juin 2012. Bien que le Coreper ait approuvé un mandat de négociation en mai, les "trilogues" avec le Parlement européen n'ont pas pu commencer, et une orientation générale a été adoptée en juin. Après le vote de la commission du Parlement européen en septembre, les "trilogues" commenceront en novembre; l'objectif est qu'un accord en première lecture intervienne avant la fin de l'année.

12. **Marchés publics** - *travaux en cours au sein du Conseil*
Le paquet relatif aux marchés publics, qui comprend trois propositions, constitue l'une des mesures prioritaires recensées dans l'Acte pour le marché unique I. Son adoption rapide est prévue dans le Pacte pour la croissance et l'emploi. Les travaux sur ces trois propositions sont en cours au sein du Conseil. Le vote de la commission IMCO du Parlement européen a été reporté à fin novembre/début décembre. Il ne sera donc plus possible de parvenir à un accord en première lecture d'ici la fin de l'année, comme prévu initialement par la présidence; l'objectif est désormais de parvenir à une orientation générale sur l'ensemble du paquet pour la fin 2012.

13. **Qualifications professionnelles** - *travaux en cours au sein du Conseil*
Le caractère prioritaire de la proposition concernant la reconnaissance des qualifications professionnelles est souligné dans le Pacte pour la croissance et l'emploi; il s'agit également d'une des mesures prioritaires figurant dans l'Acte pour le marché unique I qui, selon le Conseil européen, devraient être adoptées en décembre 2012 au plus tard. Un débat d'orientation a eu lieu lors du Conseil "Compétitivité" de mai, et la présidence poursuit les travaux aux niveaux technique et politique. Le vote au sein de la commission IMCO du Parlement européen est prévu pour le 28 novembre 2012. L'élaboration d'un rapport sur l'état des travaux est envisagée pour le Conseil "Compétitivité" de décembre. Étant donné la complexité de la proposition et compte tenu du calendrier du Parlement européen, il convient de donner un nouvel élan politique à ce dossier afin de faire progresser les travaux plus rapidement et de respecter les objectifs fixés par le Conseil européen.

14. **Signature électronique** - *travaux en cours au sein du Conseil*
La proposition relative à la signature électronique et aux services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur constitue l'une des mesures prioritaires énoncées dans l'Acte pour le marché unique I, et le Pacte pour la croissance et l'emploi demande qu'elle soit adoptée dans les meilleurs délais. La proposition a été adoptée par la Commission le 4 juin, et son examen a commencé au sein du groupe de travail du Conseil. La présidence envisage l'adoption d'un rapport sur l'état des travaux lors du Conseil TTE de décembre.

15. **Détachement de travailleurs** - *travaux en cours au sein du Conseil*
La proposition de *directive relative à l'exécution de la directive 96/71/CE concernant le détachement de travailleurs* a été adoptée par la Commission le 21 mars 2012. Il s'agit d'une des mesures prioritaires énoncées dans l'Acte pour le marché unique I qui, selon le Conseil européen, devraient être adoptées en décembre 2012 au plus tard. Les travaux sont en cours au niveau technique et la présidence envisage l'adoption d'une orientation générale ou d'un rapport sur l'état des travaux lors du Conseil EPSCO de décembre.

16. **Acte pour le marché unique II** - *les travaux devraient commencer au sein du Conseil*
Comme annoncé dans le Pacte pour la croissance et l'emploi, la Commission a adopté le 3 octobre une communication sur de nouvelles mesures visant à renforcer la croissance dans le cadre du second Acte pour le marché unique et s'est engagée à présenter toutes les propositions législatives en la matière d'ici le printemps 2013. La présidence chypriote prévoit d'adopter des conclusions sur l'Acte pour le marché unique II lors du Conseil "Compétitivité" de décembre.

17. **Services -** *travaux en cours au niveau de la Commission*
La Commission travaille à la mise en œuvre de ses communications relatives à la gouvernance et aux services, et présentera avant la fin de l'année un premier rapport annuel qui s'inscrira dans le cadre de l'examen de la croissance; il s'agira là d'un document de première importance.

18. **Réglementation intelligente** - *en attente de la communication de la Commission*
Le Pacte pour la croissance et l'emploi indique que la Commission présentera, d'ici la fin de 2012, une communication sur les prochaines étapes en matière de "réglementation intelligente", y compris des mesures visant à soutenir les micro-entreprises.

19. Indicateur unique en matière d'innovation - *en attente du document de la Commission*

Le Conseil européen de mars a préconisé de redoubler d'efforts afin d'établir et de mettre en œuvre rapidement l'inventaire des projets de R&D financés par l'UE et l'indicateur unique en matière d'innovation. La proposition de la Commission sur l'indicateur principal de l'innovation devrait être présentée fin 2012; si la date de cette présentation le permet, le Conseil COMPET de décembre pourrait encore examiner la proposition.

20. Droit d'auteur - *travaux en cours au sein du Conseil*

Comme elle y a été invitée par le Conseil européen de mars, la Commission a adopté le 12 juillet une proposition sur la gestion collective des droits, qu'elle a présentée au Coreper le 13 septembre. Les travaux ont commencé au niveau technique au sein du Conseil.

21. Infrastructures énergétiques transeuropéennes - *les "trilogues" vont commencer*

Le Conseil européen de juin a demandé qu'un accord intervienne rapidement sur le règlement relatif aux infrastructures énergétiques transeuropéennes. Il s'agit d'une des mesures prioritaires proposées dans l'Acte pour le marché unique I qui devraient être adoptées d'ici décembre 2012 selon le Conseil européen. Après le vote de la commission du PE en septembre et l'approbation d'un mandat par le Coreper, des "trilogues" vont débuter en octobre en vue de parvenir à un accord en première lecture d'ici la fin de l'année.

22. Marché intérieur de l'énergie - *en attente du document de la Commission*

Comme le Conseil européen de mars 2012 l'a relevé, la Commission va publier le 14 novembre une communication évaluant le degré de libéralisation et d'intégration du marché intérieur de l'énergie, qui comportera un examen des obstacles qui compromettent la possibilité d'atteindre l'objectif de 2014 fixé par le Conseil européen. Ce rapport comprendra une analyse par pays et un plan d'action assorti de points de référence concrets. La présidence compte aborder cette question lors de la session du Conseil TTE de décembre.

23. **Augmentation du capital de la BEI** - *en cours, devrait aboutir dans le délai prévu*
Le Pacte pour la croissance et l'emploi prévoit une augmentation de 10 milliards d'euros du capital versé de la BEI, au moyen d'une décision du Conseil des gouverneurs de la BEI devant entrer en vigueur avant la fin de l'année. La procédure, fondée sur l'article 308 du TFUE, est en cours et devrait aboutir avant la fin de l'année. Le programme de prêts de la BEI tiendra déjà compte de la capacité de prêt ainsi augmentée de la Banque. En novembre, le Conseil des gouverneurs examinera le prochain plan d'activité triennal, dans le cadre duquel les volumes annuels des prêts, les priorités par secteurs et les instruments de partage des risques seront arrêtés. Par ailleurs, la Banque fournira davantage encore de conseils techniques et financiers afin de contribuer à la réalisation de projets et à des investissements réels. Cette augmentation de capital servira d'assise à un nouveau mécanisme pour la croissance et l'emploi, qui, selon la BEI, devrait offrir 60 milliards d'euros permettant de libérer jusqu'à 180 milliards d'euros d'investissements supplémentaires dans les domaines de l'innovation et des qualifications, de l'accès au financement, de l'efficacité des ressources et des infrastructures stratégiques.

24. **Obligations liées à des projets** - *travaux en cours dans les comités RTE*
Les comités RTE-T et RTE-E ont déjà autorisé le recours à 100 millions d'euros en obligations liées à des projets dans le domaine des transports et à 10 millions d'euros dans le domaine de l'énergie. L'accord de coopération avec la BEI sera signé fin octobre; cela fait des mois déjà que la BEI travaille sur les projets afin qu'ils puissent démarrer rapidement.
Les 120 millions d'euros restants seront mobilisés au début de l'année prochaine. L'effet multiplicateur devrait se situer entre 15 et 20: 100 millions d'euros devraient ainsi générer au bout du compte jusqu'à 2 milliards d'investissements.

25. **Fonds structurels** - *travaux en cours à la Commission et au niveau des États membres*
Pour ce qui est du budget de 55 milliards d'euros alloué aux fonds structurels pour 2013, la Commission œuvre en amont avec les États membres pour que ces montants puissent être mobilisés rapidement et efficacement. Plusieurs États membres ont concentré le financement sur la phase initiale des projets et sont prêts en pratique à allouer une grande partie des montants pour 2013. Selon une estimation brute, près de 50 % des montants pourraient être consacrés à des infrastructures prioritaires (rail, haut débit, énergie, environnement), 25 % à la recherche, l'innovation, les PME et les services informatiques, et 25 % au marché du travail, au capital humain et aux mesures d'inclusion sociale.

26. Coopération renforcée en matière de TTF - *en attente d'une demande de coopération renforcée*

Comme le mentionne le Pacte pour la croissance et l'emploi, plusieurs États membres comptent demander une coopération renforcée pour la proposition relative à une taxe sur les transactions financières. Quand elle aura reçu une demande soutenue par au moins neuf États membres, la Commission pourra transmettre un projet de décision du Conseil autorisant la coopération renforcée. Après approbation du Parlement européen, la présidence s'efforcera à ce qu'elle soit adoptée en décembre 2012 au plus tard, comme le demande le Pacte.

27. Fiscalité de l'épargne - *travaux en cours au sein du Conseil*

Le Conseil européen a déjà demandé à plusieurs reprises qu'un accord intervienne rapidement sur les directives de négociation relatives aux accords en matière de fiscalité de l'épargne avec des pays tiers (Suisse, Liechtenstein, Monaco, Andorre et Saint-Marin). Il s'agit également d'une mesure prioritaire citée dans le Pacte pour la croissance et l'emploi. Des discussions sur la suite des opérations sont en cours, le Conseil devant adopter le mandat permettant l'ouverture de ces négociations.

28. Taxation de l'énergie - *travaux en cours au sein du Conseil*

La proposition de la Commission a été présentée en avril 2011. À la suite des conclusions du Conseil européen de juin 2012, les travaux ont avancé dans le groupe de travail du Conseil. Pour les faciliter, la présidence a présenté le 28 septembre une proposition de compromis couvrant l'ensemble du texte.

29. Fraude fiscale - *conclusions du Conseil en préparation*

Comme annoncé dans le Pacte pour la croissance et l'emploi, la Commission a adopté le 2 juillet une communication sur les moyens concrets de renforcer la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, y compris en ce qui concerne les pays tiers. Des conclusions du Conseil énonçant les mesures prioritaires en matière de fraude et d'évasion fiscales seront adoptées lors du Conseil ECOFIN de novembre.

30. Régime d'asile européen commun - *"trilogues" en cours sur la plupart des éléments*

Le Conseil européen de juin a confirmé l'objectif consistant à terminer les travaux sur régime d'asile européen commun (RAEC) avant la fin de 2012. Des progrès considérables ont été accomplis sur tous les éléments constitutifs du RAEC. La procédure législative est arrivée à son terme pour ce qui de la directive relative aux conditions. Un accord avec le PE a été atteint en juillet sur la directive relative aux conditions d'accueil. Les "trilogues" ont commencé à propos de la directive relative aux procédures. Quant au règlement de Dublin, les "trilogues" sur la question en suspens en matière de comitologie commenceront juste après l'adoption du mandat par le Coreper. Enfin, à propos du règlement Eurodac, le groupe "Asile" et le groupe des conseillers JAI ont terminé leurs travaux sur la proposition révisée de la Commission du 30 mai, dont le texte a été soumis au Coreper en vue de l'adoption d'un mandat de négociation. Les "trilogues" commenceront dès que le PE aura adopté sa position. L'objectif reste de clôturer tous les dossiers d'ici la fin de l'année.

31. Gouvernance de Schengen - *"trilogues" en cours / orientation générale*

Dans ses conclusions de juin 2011, le Conseil européen a fait des propositions sur la gouvernance de Schengen des priorités (mécanisme d'évaluation et réintroduction temporaire des contrôles aux frontières). Après un accord obtenu lors du Conseil JAI de juin 2012 sur le fond des deux propositions, les travaux sur ces dossiers (et sur un certain nombre d'autres) ont été suspendus par le Parlement européen. Grâce aux efforts coordonnés de la présidence et du président du PE et à la suite d'une décision prise par la Conférence des présidents en septembre, les négociations ont repris sur les cinq dossiers concernés. La première réunion technique et le premier "trilogue" sur la proposition relative au mécanisme d'évaluation et sur la réintroduction temporaire des contrôles aux frontières intérieures ont déjà eu lieu.

32. Évaluation à mi-parcours du programme de Stockholm - *rapport de la présidence en préparation*

En décembre 2009, le Conseil européen avait invité la Commission à présenter une évaluation à mi-parcours du programme de Stockholm avant juin 2012. La présidence compte élaborer de sa propre initiative une évaluation à mi-parcours, qu'elle soumettra au Conseil JAI de décembre.

33. Élargissement de Schengen- *travaux en cours au sein du Conseil*

Le Conseil européen de mars 2012 a demandé que la décision relative à la pleine application de l'acquis de Schengen à la Bulgarie et à la Roumanie soit adoptée en septembre 2012. Le Conseil JAI de septembre ayant été annulé, la question sera traitée par le Conseil JAI d'octobre. La présidence s'efforcera de faire progresser le recensement et la mise en œuvre des mesures qui contribueront à ce que l'élargissement de l'espace Schengen à la Roumanie et à la Bulgarie se déroule dans de bonnes conditions, comme le Conseil européen l'a mentionné.

COMMERCE

34. Accords commerciaux- *travaux en cours au sein du Conseil*

Le Pacte pour la croissance et l'emploi mentionne, parmi les mesures prioritaires, la négociation, la signature et la conclusion d'accords commerciaux. Il fixe pour objectif d'achever pour la fin de l'année les négociations avec Singapour et le Canada , ce qui devrait être possible compte tenu des progrès accomplis. Diverses négociations bilatérales et multilatérales sont en cours, et la Commission donne régulièrement des informations sur les progrès accomplis. Dans le domaine des relations avec les États-Unis, il est prévu que le groupe de travail de haut niveau évalue toutes les possibilités de renforcer les liens dans le domaine des échanges et des investissements. Il a présenté un rapport intermédiaire le 19 juin 2012, le rapport définitif devant être soumis avant la fin de l'année. En ce qui concerne le Japon, la Commission a présenté le 20 juillet 2012 une proposition en vue de l'ouverture de négociations d'un accord de libre-échange avec ce pays, et les travaux ont commencé dans les organes préparatoires compétents du Conseil. Des accords ont également été signés avec le Pérou et la Colombie, et la Commission a paraphé l'Accord de libre-échange approfondi et global avec l'Ukraine.

35. Nouvelles perspectives d'échanges commerciaux et d'investissements avec les régions voisines - *en cours*

En octobre 2011, le Conseil européen a demandé que de nouvelles perspectives d'échanges commerciaux et d'investissements avec les régions voisines soient ouvertes. Des négociations commerciales avec la Géorgie et la Moldavie ont commencé en février 2012.

Le premier cycle de négociations avec l'Arménie s'est déroulé en juin 2012.

En ce qui concerne les pays du sud de la Méditerranée, le CAE (Commerce) a adopté le 14 décembre 2011 des directives de négociation en vue la conclusion d'accords de libre-échange approfondis et globaux avec l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie. Les négociations commenceront dès que les exercices de détermination de la portée seront achevés. Ces exercices sont déjà en cours pour le Maroc, la Tunisie et la Jordanie.

36. Politique d'investissement - *travaux en cours au sein du Conseil*

En octobre 2011, le Conseil européen a déclaré que l'UE devrait élaborer une politique globale en matière d'investissement, dont l'objectif serait la libéralisation et la protection en tant que partie de la politique commerciale commune de l'Union. Dans ce contexte, des négociations en matière d'investissements ont lieu dans le cadre des négociations sur l'accord de libre-échange avec l'Inde, le Canada et Singapour.

37. Instrument international sur les marchés publics - *travaux en cours au sein du Conseil*

Le Pacte pour la croissance et l'emploi prévoit que la proposition de la Commission sur l'accès aux marchés publics dans les pays tiers sera examinée rapidement. La proposition présentée par la Commission le 26 mars 2012 est en cours d'examen au Conseil.

38. Préférences en faveur du Pakistan - *conclusion prochaine du processus législatif*

Conformément à la ferme volonté exprimée par le Conseil européen[1] d'accorder exclusivement au Pakistan un accès accru au marché de l'UE et une réduction limitée dans le temps des droits sur des importations clés, un règlement instituant des préférences commerciales autonomes d'urgence pour le Pakistan a fait l'objet d'un accord et, une fois adopté, devrait être publié à la mi-novembre 2012 au plus tard.

---

[1] Voir la "déclaration sur le Pakistan" du Conseil européen du 16 septembre 2010 (doc. EUCO 21/10).